Remboursement différé sur l'achat d'un mobile avec un forfait mobile illimité ou un forfait mobile illimité pour client Open

Offre valable du 08 Avril au 02 Juin 2021 en France Métropolitaine.

Remboursement différé de 100€ sur votre facture à hauteur du montant du forfait mensuel de l'abonnement pour toute souscription à un forfait mobile illimité ou un forfait mobile Illimité pour client Open (hors version SIM) associé à l'achat d'un mobile, avec engagement de 24 mois minimum.

Le remboursement de 100€ interviendra automatiquement à partir de votre troisième facture, aucun dossier complémentaire n'est à constituer pour bénéficier de cette offre. Si vous êtes en situation d'impayé le jour de l'édition de la troisième facture, cette offre ne sera pas valable.

